



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2192

Texte de la question

LUTTE ANTITERRORISTE

M. le président. La parole est à M. Philippe Goujon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Goujon. Monsieur le ministre de l'intérieur, vingt-cinq morts dont un terroriste, cent cinq blessés dont trente-sept graves, l'exercice Oméga 2 010 a mis en scène hier matin trois attentats fictifs à Paris, Saint-Denis et Melun, et mobilisé mille sept cents personnes. Comme vous l'avez souligné en commentant cet exercice, la menace terroriste est bien réelle.

Ce week-end, en plein coeur de New York, une bombe qui aurait pu faire de très nombreuses victimes a été désamorcée. La vidéoprotection a confirmé une fois encore son efficacité en permettant d'identifier puis d'arrêter l'un des auteurs de cette tentative d'attentat, peut-être lié à Al Qaïda.

Des attaques peuvent donc encore intervenir à tout moment, en tout lieu, et évidemment aussi sur le sol européen.

Le terrorisme, qu'il soit d'origine intégriste ou autonomiste est un fléau de première importance et nous avons encore tous en tête les images d'épouvante d'un passé récent.

Tout doit être mis en oeuvre pour le combattre et le prévenir. Et je veux rendre hommage au dévouement comme au professionnalisme de tous ceux qui sont engagés au quotidien dans ce difficile combat.

Monsieur le ministre, nous connaissons tous ici votre engagement, et le Président de la république le rappelait encore ce midi à plusieurs d'entre nous. Aussi, pouvez-vous nous révéler quels enseignements vous tirez de cet exercice antiterroriste ? Quelles sont les menaces qui pourraient aujourd'hui concerner notre pays et les moyens mis en oeuvre dans la lutte contre le terrorisme ?

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Vous avez raison, ce qui s'est passé le 1er mai à New York nous rappelle deux vérités : la première est que la menace terroriste est bien réelle, la seconde que notre vigilance doit être totale et permanente.

Nous le savons : nos intérêts, nos ressortissants, notre territoire constituent des cibles. D'ailleurs, c'est pour cela que, sur l'année 2009, nous avons procédé à trente-six interpellations de personnes susceptibles d'être liées au terrorisme, et que, depuis le 1er janvier de cette année, il y a eu dix-neuf interpellations de personnes dont l'activité était supposée liée au terrorisme. Je vous précise qu'il y a quelques jours à peine, le 27 avril, cinq islamistes radicaux ont été interpellés, déférés et mis en examen parce que nous avons observé sur leur site qu'ils prônaient la guerre sainte, le djihad, et apportaient leur soutien aux moudjahidines.

Face à cela, nous avons pris hier l'initiative de réaliser trois exercices : le premier au Stade de France, le deuxième au pied de la Tour Eiffel, et le troisième au carré Sénart à Melun. Cela a été l'occasion de mobiliser des effectifs importants et de vérifier notre capacité à réagir, puisque parmi les mille sept cents personnes mobilisées figuraient naturellement des policiers et des gendarmes, mais aussi les personnels de soins.

Troisième précision, le Gouvernement a décidé de maintenir le plan vigipirate à un niveau élevé, pour ces raisons, puisque nous le maintenons au niveau rouge, c'est-à-dire l'avant-dernier niveau, le dernier niveau étant le niveau écarlate.

Au Gouvernement, nous ne devons pas être alarmistes mais réalistes, et nous le sommes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Goujon](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2192

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2010